



ECOLE MUNICIPALE DE THEATRE

Service culture 03.83.34.23.39

BULLETIN D'INSCRIPTION – ANNEE 2017/2018

Groupes :

Ados Mardi 18h-20h

Adultes Vendredi 18h-20h

Enfants Jeudi 18h-20h

Ados Vendredi 18h-20h

Etat civil de l'élève

NOM : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse :

CP : **Ville :**

Tél (indispensable) :

e-mail@..... .fr

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

- Avez-vous déjà fait partie d'un atelier théâtre ?

Si oui : a) Lequel ?
b) Dans quel cadre ?

Je soussigné(e) Mme, Mlle, Mr

Adresse complète :

.....TEL

e-mail@..... .fr

Agissant en qualité de père, mère, tuteur,

- Prends note que tout trimestre commencé est dû, et que l'inscription est maintenue tant que la ville de Champigneulles n'est pas informée par courrier que je (ou l'élève) quitte l'Ecole Municipale de Théâtre.

COMPLEMENT D'INFORMATION AU REGLEMENT INTERIEUR

Il est stipulé que l'Ecole Municipale de Théâtre suit le calendrier scolaire et que la rentrée est fixée le lundi de la 2^{ème} semaine du mois de septembre, l'année se termine suivant le calendrier scolaire fixé. Des stages seront organisés à chaque période de vacances scolaires, sauf 4 semaines en été et 2 semaines en fin d'année.

MODE DE PAIEMENT

Le montant de l'inscription fixé par le Conseil Municipal sera réglé **mensuellement à terme échu** par chèque libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC** ou par prélèvement automatique.

Aucun élève ne pourra être accepté à l'école s'il n'a pas réglé ses cotisations.

En aucun cas le règlement ne peut être effectué auprès du personnel de l'Ecole Municipale de Théâtre

Autorisation Droit à l'image

Je soussigné(e)

Accepte que la ville de Champigneulles utilise :

- ma photographie
- la photographie de mon enfant (*précisez nom et prénom*)

pour l'insertion sur le site de la ville et/ou dans les parutions municipales.

Fait à CHAMPIGNEULLES, le

SIGNATURE,

(faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé")